

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 7 avril 2026

Le sept avril deux mille vingt-six, à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle de séances de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bertrand HEYBERGER, Maire.

Nombre de conseillers municipaux : 11

Présents : 11

Excusé, avec procuration : /

Présents : M. Bertrand HEYBERGER, Maire ; M. Pierre TRABER, Mme Maryline GIOIA, M. François GANGLOFF, Maire-Adjoints ; Mme Christine FUCHS, Mme Syvie COULPIED, Mme Sarah HEYBERGER, M. William WIDMER, Mme Catherine HAEFFELI, M. Gilles HORNY, M. Louis-Marie SCHOEPFER, conseillers municipaux.

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2026
2. Exposé des Adjoints
3. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Adjoints au Maire.
4. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
5. Désignation des délégués représentant la commune au sein des syndicats
6. Désignation des délégués représentant la commune au sein des syndicats et associations pour les compétences transférées à la CCPAROVIC
7. Désignation des membres des commissions communales
8. ONF : programme des travaux patrimoniaux exercice 2026 et programme des travaux d'exploitation exercice 2026
9. Divers et informations

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité de l'article L. 2121-15 du Code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Mme Florence ANDLAUER est désignée pour remplir cette fonction.

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 20 mars 2026

M. le Maire propose au Conseil municipal l'approbation du Procès-verbal de la séance du 20 mars 2026, dont chaque conseiller a été destinataire.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **approuve le Procès-verbal de la séance du 20 mars 2026**

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

2. Exposé des Adjointes

Intervention de M. Pierre TRABER :

Les travaux de réfection de la terrasse de la salle avancent bien : la fin du chantier est prévue fin de la semaine.

Intervention de Mme Maryline GIOIA :

- **Compte-rendu réunion de préparation de l'arrivée des Asséens du comité de jumelage :**
Le programme d'accueil d'une vingtaine d'Asséens du 10 au 13 juillet prochain n'est pas encore tout à fait figé.
Un apéritif sera offert par la commune le vendredi soir ; un repas, ouvert à tous, sera organisé dans la salle le dimanche midi. Une nouvelle réunion en présence de Maryline GIOIA et François GANGLOFF et en lien avec les commissions "Qualité de vie" et "jeunesse" se réunira pour finaliser la préparation de l'accueil avec notamment l'organisation d'un atelier décoration avec les jeunes.
- Mme Gioia distribue l'agenda des manifestations 2026 à l'assemblée.

Intervention de M. François GANGLOFF :

- **Compte-rendu du dernier conseil d'école :**
 - ✓ Les projets pédagogiques de l'année ont été évoqués.
 - ✓ la prévision d'effectifs pour la rentrée 2026 est la suivante :
 - 8 PS / 10 MS / 11 GS = 29 cycle 1
 - 11 CP / 9 CE1 / 3 CE2 = 23 cycle 2
 - 7 CM1 / 9 CM2 = 16 cycle 3pour un total de 68 élèves
 - ✓ De septembre à décembre, les équipes pédagogiques du RPI et d'Herrlisheim se sont réunies afin de travailler sur l'auto-évaluation d'école, à partir des évaluations nationales, mais aussi des questionnaires soumis aux élèves, aux familles et aux équipes pédagogiques. Cela a permis aux équipes de relever les dysfonctionnements, mais également les réussites. Cette évaluation sert à réfléchir à l'amélioration du fonctionnement des écoles et de tous les organismes et acteurs attenants (périscolaire, transports, mairies, etc...). Cela va également permettre aux équipes de rédiger le nouveau projet d'école pour les 5 années à venir.
 - ✓ Les différents besoins en matériel ont été évoqués ainsi que les aménagements de sécurité à réaliser dans les écoles
 - ✓ La fête de l'école se tiendra le vendredi 3 juillet l'après-midi, sur temps scolaire. Les élèves présenteront un petit spectacle de cirque.

- Présentation de 3 déclarations préalables :

LEDUC Paul
7 rue A. Schweitzer

Mise en place d'un carport

MARZOLF Delphine
3B rue Principale

Remplacement d'une clôture existante

Mme KIEFFER Manon – CHIVOT Thomas
7 rue Neuve

Réfection étanchéité terrasse
Remplacement porte fenêtre et garde
corps – réfection crépi garage

- Présentation d'un permis d'aménager :

SCI MAISON DE VIGNES
9 rue Principale

Création d'une aire de stationnement
entre le 9 et 7 rue Principale

- La chasse aux œufs a rentré un vif succès avec la participation d'une quarantaine d'enfants. La commission jeunesse a réuni 5 élus et 7 jeunes pour la préparation des différentes activités et de la tenue des stands. Merci à ces jeunes pour leur implication citoyenne.

3. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Adjointes au Maire.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.2123-20 et suivants ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2123-23 portant sur les indemnités des maires,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2123-24 portant sur les indemnités des adjoints,

Vu les arrêtés municipaux du 21 mars 2026 portant délégation de fonctions aux Adjointes au Maire,

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer dans les conditions prévues par la loi, les indemnités de fonctions versées aux Adjointes au Maire, étant entendu que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;

Considérant que la commune d'Obermorschwihr compte moins de 500 habitants;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit une indemnité mensuelle plafonnée à 10.89 % de l'indice 1027 pour les adjoints des communes comprenant de moins de 500 habitants ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions d'Adjoint au taux de 8.5 % de l'indice brut 1027 avec effet au 21 mars 2026.

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

4. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs

M. le Maire informe l'assemblée délibérante qu'il y a lieu, suite aux élections municipales, de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs. Cette commission, outre le Maire qui en assure la présidence, comprend six commissaires titulaires et six suppléants.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le Directeur des services fiscaux sur une liste de contribuables, en nombre double, dressée par le Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal dresse la liste de présentation comme suit :

Commissaires titulaires

Philippe STRUSS
Marc BANNWARTH
Christian HAEFFELI
Michel BEA
Florent JAQUET
Daniel FUCHS
Pierre TRABER
Stéphane HEYBERGER
Luc ANDELFINGER
Astride BITZBERGER
Jean-Pierre FREUDENREICH
François JECKER

Commissaires suppléants

Guy BATTO
Eric STRUSS
Eric PERRIN
PERINET Victor
Jean-Pierre KEIFLIN
François GANGLOFF
Francis ZIESSEL
Laurent ADOR
Etienne ROTH
Maryline GIOIA
Marcel IMMELE
Jean-Pierre HAEFFELE

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

5. Désignation des délégués représentants la commune au sein des structures institutionnelles

La commune siège dans différentes structures institutionnelles dont la présentation a été faite à chacun (attributions, compétences) et y est représentée par des délégués du Conseil Municipal.

Le mandat des membres des comités de ces organismes prend fin en même temps que celui des assemblées délibérantes, il convient donc, de désigner pour la durée entière du mandat, les membres appelés à siéger.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents

DESIGNE les délégués suivants :

SIVU DU REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL VOEGLINSHOFFEN / HUSSEREN-LES-CHATEAUX / OBERMORSCHWIHR

2 DELEGUES TITULAIRES : François GANGLOFF - Maryline GIOIA

1 DELEGUE SUPPLEANT : Gilles HORNY

SIVOM du CANTON DE WINTZENHEIM / Affaires scolaires

1 DELEGUE TITULAIRE : François GANGLOFF

1 DELEGUE SUPPLEANT : Sylvie COULPIED

SYNDICAT D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA PLAINE DE L'ILL

2 DELEGUES TITULAIRES : Pierre TRABER - William WIDMER

1 DELEGUE SUPPLEANT : Louis SCHOEPFER

SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES EAUX USEES DE LA REGION DES TROIS-CHATEAUX

2 DELEGUES TITULAIRES : William WIDMER - Louis SCHOEPFER

2 DELEGUES SUPPLEANTS : Gilles HORNY – Pierre TRABER

TERRITOIRE ENERGIE ALSACE (SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ELECTRICITE ET DE GAZ)

1 DELEGUE TITULAIRE : Louis SCHOEPFER

SYNDICAT MIXTE DES GARDES-CHAMPETRES INTERCOMMUNAUX

1 DELEGUE TITULAIRE : Bertrand HEYBERGER

1 DELEGUE SUPPLEANT : Pierre TRABER

SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DES BALLONS DES VOSGES

1 DELEGUE TITULAIRE : Christine FUCHS

1 DELEGUE SUPPLEANT : Sylvie COULPIED

SIVU DES TROIS-CHATEAUX

2 DELEGUES TITULAIRES : Pierre TRABER – François GANGLOFF

2 DELEGUES SUPPLEANTS : Sylvie COULPIED – Louis SCHOEPFER

CONSEIL INTERCOMMUNAL DE SECURITE ET DE LA DELINQUANCE DU CANTON DE WINTZENHEIM

1 DELEGUE TITULAIRE : Bertrand HEYBERGER

1 DELEGUE SUPPLEANT : Catherine HAEFFELI

1 CONSEILLER MUNICIPAL EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE : Bertrand HEYBERGER

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

6. Désignation des délégués représentants la commune au sein des syndicats et associations pour les compétences transférées à la CCPAROVIC

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
DESIGNE les délégués suivants :

SIVOM du CANTON DE WINTZENHEIM / Relais Petite Enfance (RPE)

1 DELEGUE TITULAIRE : François GANGLOFF

1 DELEGUE SUPPLEANT : Sylvie COULPIED

SYNDICAT MIXTE DES EMPLOYEURS FORESTIERS DE COLMAR, ROUFFACH et ENVIRONS

1 DELEGUE TITULAIRE : William WIDMER

1 DELEGUE SUPPLEANT : Louis SCHOEPFER

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOT (schéma de cohérence territoriale) RHIN VIGNOBLE GRAND BALLON

1 DELEGUE TITULAIRE : François GANGLOFF

1 DELEGUE SUPPLEANT : Catherine HAEFFELI

SYNDICAT MIXTE DE LA LAUCH

1 DELEGUE TITULAIRE : Christine FUCHS

1 DELEGUE SUPPLEANT : Gilles HORNY

GRAND PAYS DE COLMAR

3 DELEGUES TITULAIRES : François GANGLOFF - Catherine HAEFFELI - Maryline GIOIA

OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'EGUISHEIM et de ROUFFACH

1 DELEGUE TITULAIRE : Maryline GIOIA

1 SUPPLEANT : Sarah HEYBERGER

ECOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

1 DELEGUE TITULAIRE : Sylvie COULPIED

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

7. Désignation des membres des commissions communales.

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents
DESIGNE les délégués suivants :**

7.1 Commission d'Appel d'Offres et d'Adjudication.

3 DELEGUES TITULAIRES : Pierre TRABER - Maryline GIOIA - François GANGLOFF

3 DELEGUES SUPPLEANTS : Catherine HAEFFELI – Christine FUCHS -Sarah HEYBERGER

Le Maire est Président de droit de ladite commission

7.2 Commission Consultative de la Chasse.

2 DELEGUES TITULAIRES : Pierre TRABER - Louis SCHOEPPER

2 DELEGUES SUPPLEANTS : Sarah HEYBERGER - Cristine FUCHS

Le Maire est Président de droit de ladite commission

M. le Maire informe le Conseil Municipal que ce dernier peut former, au cours de chaque séance, des commissions chargées d'étudier les questions soumises à l'assemblée, soit par l'administration, soit par l'un de ses membres. Elles peuvent être nommées soit pour un objet déterminé, soit pour une catégorie d'affaires. Il précise que le Maire en est président de droit, que le but des commissions est de préparer des rapports relatifs aux projets de délibérations intéressant leur secteur d'activité ; elles émettent des avis car elles ne disposent pas de pouvoir décisionnel. Elles peuvent entendre, en tant que de besoin, des personnalités qualifiées.

Il propose de créer lors de cette présente séance les organes d'instruction suivants :

- commission des finances
- commission chargée d'urbanisme et d'environnement
- commission des bâtiments et bien communaux
- commission chargée de la qualité de vie et de l'animation
- commission chargée de la communication, de l'information et de la vie associative
- commission chargée de la gestion de la salle « Côté Jardins »
-

à charge à chaque commission de désigner un rapporteur.

Ayant entendu l'exposé de M. le Maire, le conseil municipal décide de créer les commissions suscitées et d'y nommer :

- **COMMISSION DES FINANCES**
(budgets, comptes et toutes les décisions à incidences budgétaires)

**composée de : Bertrand HEYBERGER, Pierre TRABER, Maryline GIOIA, François GANGLOFF,
Catherine HAEFFELI**

- **COMMISSION CHARGÉE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT**
(cadastre, permis de construire, voirie, réseaux, mise en souterrain...)
composée de : Bertrand HEYBERGER, Pierre TRABER, François GANGLOFF, William WIDMER
- **COMMISSION DES BATIMENTS ET BIENS COMMUNAUX**
(Eglise, Mairie, Salle des Fêtes, Presbytère, forêt, cimetière...)
composée de : Bertrand HEYBERGER, Pierre TRABER, François GANGLOFF, William WIDMER, Christine FUCHS, Gilles HORNY, Louis SCHOEPFER
- **COMMISSION CHARGÉE DE LA QUALITÉ DE VIE, DE L'ANIMATION ET DE LA VIE ASSOCIATIVE** (Tourisme, Fleurissement, Illuminations de Noël, Affaires sociales, Associations, Jumelage ...)
composée de : Bertrand HEYBERGER, Maryline GIOIA, François GANGLOFF, Christine FUCHS, Sylvie COULPIED, Sarah HEYBERGER, William WIDMER
- **COMMISSION CHARGÉE DE LA COMMUNICATION ET DE L'INFORMATION** (Bulletin Communal, réseaux sociaux, relation avec les correspondants locaux, avec les associations ...)
composée de : Bertrand HEYBERGER, Maryline GIOIA, François GANGLOFF, Sylvie COULPIED
- **COMMISSION CHARGÉE DE LA GESTION DE LA SALLE CÔTÉ JARDINS**
(location de la salle aux particuliers : visites, préparation et rangement vaisselle, remise des clés, état des lieux ...)
composée de : Bertrand HEYBERGER, Maryline GIOIA, Sylvie COULPIED, Sarah HEYBERGER, William WIDMER
- **COMMISSION DES JEUNES**
composée de : Maryline GIOIA, François GANGLOFF, Gilles HORNY

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

8. ONF : programme des travaux patrimoniaux exercice 2026 et programme des travaux d'exploitation exercice 2026

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le programme des travaux patrimoniaux et d'exploitation pour l'année 2026.

Le montant total des travaux s'élève à **3 485.00 € HT** :

- | | |
|------------------------|---------------|
| ✓ Travaux patrimoniaux | 2 885.00 € HT |
| ✓ Maîtrise d'œuvre | 600.00 € HT |

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord pour le programme des travaux d'entretien à réaliser en forêt communale en 2026

*Délibération déposée le 13 avril 2026
à la Préfecture de Colmar*

8. Divers et information

- ✓ Le repas paroissial a été une réussite : les fonds récoltés permettent de financer notamment les coûts d'énergie qui augmentent fortement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à **22H15**

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'OBERMORSCHWIHR
SEANCE DU 7 avril 2026**

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal du 20 mars 2026
2. Exposé des Adjointes
3. Fixation des indemnités de fonction allouées aux Adjointes au Maire.
4. Composition de la Commission Communale des Impôts Directs
5. Désignation des délégués représentant la commune au sein des syndicats
6. Désignation des délégués représentant la commune au sein des syndicats et associations pour les compétences transférées à la CCPAROVIC
7. Désignation des membres des commissions communales
8. ONF : programme des travaux patrimoniaux exercice 2026 et programme des travaux d'exploitation exercice 2026
9. Divers et informations

Nom/Prénom	Qualité	Signature	Procuration
HEYBERGER Bertrand	Maire		
TRABER Pierre	Adjoint au Maire		
GIOIA Maryline	Adjoint au Maire		
GANGLOFF François	Adjoint au Maire		
FUCHS Christine	Conseillère Municipale		
COULPIED Sylvie	Conseillère Municipale		
HEYBERGER Sarah	Conseillère Municipale		
WIDMER William	Conseiller Municipal		
HAEFFELI Catherine	Conseillère Municipale		
HORNY Gilles	Conseiller Municipal		
SCHOEPFER Louis-Marie	Conseiller Municipal		